

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

PALOC – Patrimoines locaux, Environnement et Globalisation

### SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Muséum national d'histoire naturelle – MNHN

Institut de recherche pour le développement - IRD

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**  
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

Dejan Dimitrijevic, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M. Dejan Dimitrijevic, Université Lumière – Lyon 2, Bron
	M. Alexis Avdeeff, Université de Poitiers (représentant du CNU)
	Mme Priscilla Duboz, CNRS, Sénégal (personnel d'appui à la recherche)
<b>Experts :</b>	M. Benoît Fliche, CNRS, Aix-en-Provence
	M. Arnaud Lami, Aix-Marseille université, Aix-en-Provence
	Mme Solange Rigaud, CNRS, Pessac

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Michel Signoli

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Cécile Bernard, Muséum national d'histoire naturelle  
M. Estienne Rodary, IRD

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Patrimoines locaux, Environnement et Globalisation
- Acronyme : PALOC
- Label et numéro : UMR 208
- Composition de l'équipe de direction : M. Charles-Édouard de Suremain (directeur), Mme Élisabeth Habert (directrice adjointe)

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS6 Histoire générale du passé et des savoirs

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les thématiques de recherche de l'unité répondent à celles des tutelles. Le MNHN et l'IRD ont pour dénominateurs communs la recherche fondamentale, la formation, la diffusion des connaissances et l'expertise. Le MNHN met plus spécifiquement l'accent sur des recherches qui s'appuient sur la constitution, l'étude et la valorisation des collections, l'IRD sur les recherches menées en partenariat dans les pays du Sud sur les questions de patrimonialisation, de biodiversité et d'environnement au prisme des sciences humaines et sociales.

Jusqu'en 2019, l'unité était construite autour de trois axes scientifiques : « Émergences, appropriations et usages des patrimoines » ; « Sociétés globalisées et environnement » ; et « Savoirs, collections et circulations ». L'axe transversal s'attachait à promouvoir des activités collectives d'animation (ateliers, séminaires, ateliers de lecture), de formation et d'encadrement (école d'été, stages de master 1 et 2, appui aux recherches des doctorants). En plus de ces activités, PALOC est investi dans l'enseignement au MNHN, avec le master « Biodiversité Écologie et Évolution » (BEE, Master 1 et Master 2). L'unité est également engagée dans de nombreux enseignements et formations dans les pays du Sud.

Fin 2019, l'unité a débuté son processus de renouvellement en thèmes partagés par un intense travail de réflexion (2020-2022). Le but était de faire réfléchir les chercheurs autour d'une structuration problématisée élaborée collectivement. Depuis cette date, l'équipe fonctionne sur un mode transversal et abandonne progressivement les axes au profit de thèmes partagés et d'activités collectives. L'unité se donne pour objectif d'appréhender les contextes historiques, politiques, territoriaux, juridiques, économiques, sociaux et culturels qui favorisent l'émergence des patrimoines naturels et culturels, ainsi que les jeux et stratégies d'acteurs associés.

La patrimonialisation continue à occuper une place de choix dans le dispositif de recherche de PALOC. Elle est conçue comme une notion théorique et un mode d'action qui se décline à différentes échelles, dont l'étude permet de questionner les défis planétaires à partir de la transmission, des collections, des communs, des régimes de droits de la biodiversité et/ou de l'environnement, des agencements fonciers, des mouvements sociaux ou encore des dispositifs rituels. Dans un contexte de forte perturbation environnementale, écologique et climatique à l'échelle planétaire, les chercheurs de PALOC étudient les nombreux défis induits par les transformations parfois brutales des rapports entre les sociétés et leurs environnements. La patrimonialisation, qui concerne la biodiversité, le territoire ou les pratiques culturelles, constitue un objet de recherche permettant de comprendre, de comparer, d'évaluer, d'accompagner et d'anticiper ces transformations dans un monde globalisé. La patrimonialisation permet le décryptage des transformations des rapports entre les sociétés et leurs environnements.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'histoire de l'UMR PALOC est, d'une part, marquée par l'évolution du paysage scientifique à l'interface entre les sciences de la société et de l'environnement et, d'autre part, par celle des restructurations institutionnelles. Les principales étapes sont les suivantes. De 2001 à 2007, Pater « Patrimoines naturels, Territoires et Identités » associait deux unités IRD « Patrimoines naturels et Territoires » et « Mondialisation et mouvements associatifs ». De 2007 à 2009, Palos « Patrimoines locaux et stratégies » s'est associée avec l'équipe « Adenthro », réunissant plusieurs archéologues de l'IRD. De 2009 à 2013, PALOC « Patrimoines locaux » s'est associée avec deux équipes du Muséum national d'Histoire naturelle (« Médiation muséale » et « Anthropologie de l'Objet »). De 2009 à 2017, PALOC est devenu « Patrimoines locaux et gouvernance ». De 2018 à 2023, PALOC a été « Patrimoines locaux, environnement et globalisation ».

Entre 2001 et 2019, les recherches de l'UMR PALOC « Patrimoines locaux, Environnement et Globalisation » ont porté sur les dynamiques environnementales, sociales, culturelles et politiques associées à la patrimonialisation dans les pays du Sud et, dans une moindre mesure, du Nord. Depuis la fin de 2019, l'unité s'est investie dans le renouvellement de son projet scientifique. Celui-ci concerne les trajectoires des sociétés et leurs réponses aux défis de l'habitabilité.

L'UMR 208 est hébergée par le MNHN dans plusieurs locaux, mais son implantation principale est au Jardin des Plantes. Le siège de l'unité se situe au rez-de-chaussée du bâtiment 51 dans l'îlot Buffon-Poliveau (18 postes de

travail : chercheurs, étudiants en stage, doctorants) ; s'y trouvent aussi les bureaux des deux gestionnaires de l'unité et une salle de réunion équipée pour les visioconférences. Le bâtiment 135 est partagé avec l'UMR CESCO et différents services du MNHN ; il accueille dix-sept membres de l'unité et trois doctorants ; l'UMR bénéficie d'une salle de réunion en commun avec le CESCO et le service formation du MNHN. Les bureaux de la Grande Galerie de l'Évolution hébergent deux chercheurs en muséologie. Le Musée de l'Homme, dans la partie rénovée, héberge cinq membres de PALOC. Enfin, l'unité travaillant dans les pays du Sud, plusieurs chercheurs y sont affectés : en 2022, six chercheurs sont expatriés, deux en Inde, un au Maroc, un au Mexique, un en Thaïlande et un au Vietnam ; deux personnels recrutés localement sont rattachés à l'UMR, l'un basé au Sénégal et l'autre au Burkina Faso.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité PALOC se rattache concrètement à plusieurs structures de recherche et de valorisation. L'unité est présente dans trois GIS (Études Africaines en France, depuis 2016 ; Histoire maritime, depuis 2019 ; et Patrimoines en partage, depuis 2020), et dans la Fédération Sciences Sociales Sud (depuis 2020).

En plus de ces structures de recherche et de valorisation, PALOC s'inscrit fortement dans les réseaux d'expertises nationaux et internationaux des domaines de l'environnement et de la biodiversité. Depuis 2014, un membre de PALOC préside le CFC (Comité français de cartographie) ; depuis 2022, un chercheur préside le Conseil scientifique de l'OFB (Office français de la biodiversité) ; entre 2017 et 2022, un chercheur a été co-coordonateur d'un groupe de liaison à l'IPBES (The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) ; à la même période, deux chercheurs ont été collaborateurs à l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

PALOC a contribué à la préfiguration, au lancement, à la structuration et à la codirection d'Opus (2016-2019), l'Observatoire des patrimoines de l'Alliance Sorbonne Université dont le MNHN est partenaire.

PALOC est également impliqué dans cinq Labex (Ifris, SITES, « Les passés dans le présent », « La vie secrète des paysages : mémoires des écosystèmes en tension », AGRO Agronomie et Développement durable)

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	7
Directeurs de recherche et assimilés	8
Chargés de recherche et assimilés	11
Personnels d'appui à la recherche	6
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>34</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	11
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	3
Doctorants	25
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>39</b>
<b>Total personnels</b>	<b>73</b>

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
IRD	0	19	5
MNHN	8	0	1
Autres	1	0	0
<b>Total personnels</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>6</b>

## AVIS GLOBAL

D'un point de vue général, l'unité PALOC a mis en œuvre une stratégie scientifique basée sur une synergie entre ses membres et avec des chercheurs ou des entités extérieures. Il en résulte non seulement que la production scientifique est abondante et de qualité, mais également que l'unité s'avère être pleinement attractive pour la communauté scientifique.

Les chercheurs de l'unité proposent une grande diversité de travaux. Ils ont réussi à mêler approche internationale, diffusion auprès du grand public, et recherche collective au sein de l'unité. Conscients que ce dernier point pouvait être amélioré, les membres du PALOC ont entrepris des efforts significatifs en ce sens.

La stratégie de recherche initiée par l'unité s'est, entre autres, matérialisée par un ensemble de processus allant de la recherche de financements à la multiplication de partenariats.

Le dynamisme de l'unité est sur ce point particulièrement probant. L'obtention de nombreux financements nationaux et européens démontre la solidité et la notoriété grandissante de l'unité. Il est particulièrement significatif de constater que l'unité attire de nombreux chercheurs étrangers qui sont pleinement intégrés aux équipes de recherche, notamment grâce au statut de chercheur associé.

La politique d'ouverture de l'unité favorise mécaniquement sa reconnaissance et de facto celle de ses membres dont plusieurs bénéficient d'une réelle visibilité à l'international. Cet état de fait se matérialise par des invitations à participer à des congrès à l'étranger et par l'obtention de bourses ou de prix pour les plus jeunes chercheurs.

De l'avis unanime des membres de l'unité, la direction partante, en créant les conditions pour des échanges collectifs de qualité, a permis d'ouvrir des débats importants au sein de PALOC et d'instaurer des conditions de dialogues et d'écoute bénéfiques au collectif. Ainsi, un débat important sur l'engagement dans la réflexivité a été initié et il s'amplifie désormais. Une réflexion profonde est également menée sur les pratiques de recherche avec les collègues des Suds et dans les Suds, et ce dans une situation géopolitique mondiale délicate.

Il ressort des documents du dossier du PALOC, aussi bien que des échanges entre le comité et l'ensemble des membres de l'unité, que les recommandations émises lors de la précédente évaluation ont été pleinement intégrées. L'unité a su de manière opportune se saisir des échanges et des recommandations précédemment émises pour améliorer sa structuration, son organisation scientifique et sa dynamique collective. À cet égard, la direction ainsi que l'ensemble des membres ont entrepris de développer les espaces de discussion de partage, voire de codécision. Il est particulièrement marquant de relever, outre la qualité scientifique, la qualité des échanges humains qui règne au sein de l'unité. La prise en compte des recommandations précédentes a sans nul doute favorisé cet état de fait. C'est un sentiment extrêmement positif qui se dégage à l'issue de l'étude du dossier et de la visite de l'UMR PALOC.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A – PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le rapport d'autoévaluation de PALOC affirme que le renouvellement de l'unité repose en grande partie sur les recommandations de la précédente évaluation Hcéres (2013-2017).

Plusieurs points sont particulièrement distingués. La fréquence des conseils de laboratoire a augmenté : elle est passée de deux séances par an à une par trimestre, soit au moins quatre par an. Désormais, les axes et l'animation de l'unité fonctionnent sur un mode plus transversal. La direction a veillé aux risques soulignés par le Hcéres, d'une diversification et d'une dispersion des thèmes et des problématiques de recherche, des difficultés d'interface entre les axes, et d'une dilution du concept de patrimoine par rapport aux concepts de « communs » ou de « bien commun global ». La méthode employée a favorisé le recentrement de l'équipe autour de trois thèmes partagés, en partant de « ce qui fonctionnait, émergeait et était à renforcer à PALOC ». PALOC a renforcé sa présence dans les études patrimoniales à l'échelle nationale et transnationale. C'est le sens du rattachement à trois GIS (Études Africaines en France, Histoire maritime, Patrimoines en partage), à la Fédération Sciences Sociales Suds et à sa présence dans le comité scientifique de l'Observatoire des patrimoines. Le nombre de doctorants a augmenté dans l'équipe : il est passé de 18 en 2017 à 25 en 2022. Ce constat résulte du plus grand nombre de titulaires d'HDR dans l'équipe (trois HDR soutenues en 2021 et une en 2022), ainsi qu'à la préparation rigoureuse des candidats au concours de l'École doctorale du MNHN. Une autre recommandation du Hcéres pour le PALOC avait été de veiller à éviter l'éparpillement de ses terrains et des thématiques de recherche. À cette fin, chaque année, PALOC élabore, pour la tutelle IRD, une « note stratégique » visant à souligner la cohérence entre ses demandes en termes de financements récurrents, d'outils de partenariat et de mobilités. Aussi, pour être recevables, ces demandes se doivent d'être en phase avec le cadrage stratégique, scientifique, thématique et géographique général donné par l'IRD dans ses documents de référence. S'ils sont répartis sur différents terrains dans les pays du Sud, ils n'en obéissent pas moins à une orientation et à une structuration stratégique de la recherche à l'IRD. L'Afrique reste le partenaire privilégié de PALOC ; la collaboration reste importante en Amérique latine, mais en perte de vitesse ; la zone indopacifique, elle, note une progression significative.

Enfin, l'unité a été réactive à une autre importante recommandation du Hcéres : que l'unité précise davantage les impacts sociétaux de sa recherche, en donnant des exemples de ses réalisations et interlocuteurs. L'unité y a répondu en insistant sur la recherche participative à travers plusieurs points : la cartographie participative, les observatoires participatifs de l'environnement et la co-construction de scénarios pour l'aide à la décision, et les visions locales du patrimoine.

## B – DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Entre 2017 et 2020, les objectifs scientifiques de l'unité se répartissent autour de trois axes : « Émergences, appropriations et usages des patrimoines », « Sociétés globalisées et environnement », « Savoirs, collections et circulations », correspondant aux grandes orientations des tutelles actuelles de PALOC (les collections pour le MNHN et les recherches sur les Suds pour l'IRD). En 2020, un travail collectif de réflexion a permis d'élaborer trois thèmes collectifs : « Mondes vécus », « Asymétries et pluralité des savoirs » et « Mémoires et futurs possibles ».

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources financières de l'UMR proviennent de financements récurrents des tutelles (ceux de l'IRD marquant un pic en 2018 pour se stabiliser ensuite et ceux de MNHN en constante augmentation sur la période) pour un total de 258 k€ en 2022 et de financements extérieurs obtenus sur contrats locaux, nationaux ou internationaux (70 % des ressources de PALOC en 2022, soit 630 k€).

## Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le fonctionnement de l'unité est bien présenté et structuré avec un binôme directeur/directrice adjointe, puis un conseil de laboratoire comprenant entre 13 et 14 membres représentatifs de tous les collèges, et 22 référents en binôme ou en trinôme pour des missions spécifiques (au nombre de 16, communication, relations internationales, science ouverte, etc.). Deux gestionnaires (IRD et MNHN) sont en appui dans les missions du PALOC.

### *1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Les objectifs scientifiques de l'UMR PALOC s'inscrivent dans le Plan d'Orientation stratégique 2016-2023, le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) 2021-2025 de l'IRD et le Project Scientifique et culturel du MNHN. La double tutelle de l'UMR démultiplie ainsi les contrats d'objectifs que l'UMR PALOC s'attache à remplir.

La recherche est imprégnée d'interdisciplinarité avec un fort engagement dans la réflexivité. Elle est orientée vers l'international avec une volonté forte de co-construction avec les pays des Suds. L'augmentation du nombre d'HDR et de doctorants montre un dynamisme certain. Les séminaires de recherche sont des outils significatifs dans la stratégie fédérative développée par l'équipe. L'aboutissement de ces séminaires à des livrables de type publications collectives, organisation de colloques, a un effet levier pour la recherche de ressources propres qui est remarquable. L'articulation est forte entre recherche fondamentale et appliquée, avec des retombées sociétales tangibles de certains projets.

La recherche est menée dans une perspective de science ouverte et une dynamique vers les sciences participatives. La production est diversifiée et un rôle important est donné aux collections, y compris aux bases de données produites mises en accès ouvert, dont l'intérêt entraîne des actions scientifiques à l'interface entre savoir/patrimoine/exposition et conservation.

Une forte volonté de promouvoir le droit environnemental et de renforcer l'archéologie est affichée.

#### Points faibles et risques liés au contexte

La bibliothèque apparaît comme un outil structurant au sein de l'UMR. Elle est aussi un lieu de rassemblement des doctorants, dispersés sur plusieurs bâtiments pour leur recherche, qui y organisent des ateliers de lecture, d'écriture et de discussion scientifique.

La gestion de la bibliothèque, des emprunts et des achats repose sur une gestionnaire qui ajoute cette tâche assez spécialisée à son portefeuille d'activité. Un personnel dédié serait pertinent si les tutelles en donnent les moyens.

Les outils d'animation sont nombreux : réunion d'axe, séminaire des doctorants, cafés PALOC... mais il semble que la fréquentation de ces événements reste faible.

### *2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Le budget est largement en hausse depuis 2017 grâce à la tutelle MNHN, alors que la dotation de l'IRD est sensiblement en baisse. Nous avons pu noter un grand dynamisme dans la recherche et l'obtention de ressources propres, qui représentent près de 70 % du budget. Sur ce point, la stratégie développée pour l'utilisation d'une partie du budget récurrent dans l'animation collective, et notamment des séminaires, semble efficace à des fins de cohésion. L'enveloppe du budget récurrent en soutien individuel pour les chercheurs semble importante et s'y ajoute des soutiens ponctuels. Cette stratégie est vraisemblablement un outil efficace pour réduire la pression budgétaire qui peut peser sur les chercheurs de l'équipe.

La contribution des tutelles pour mettre à disposition des services d'appui dans l'aide au montage des projets a un impact certain sur la capacité de l'unité à trouver des ressources propres.

Les modalités d'arbitrage pour les soutiens aux chercheurs sont explicites et des arbitrages pluriannuels sont organisés pour répondre aux besoins. Les doctorants bénéficient de cet environnement pour mener leur recherche.

Une stratégie cohérente a été mise en place pour augmenter l'attractivité et pour mener à la création de postes au MNHN, demande qui n'a pas reçu une réponse positive.

## Points faibles et risques liés au contexte

La structuration de la recherche au sein de l'UMR avec les axes, le rôle de ces axes, les réunions d'axe et la question de savoir quel collectif contribue à ces axes ne sont pas clairement identifiés par les doctorants. S'ils s'identifient très bien à l'UMR, ils ne semblent pas être impliqués directement dans cette dynamique scientifique par axe et ne savent pas comment leur propre recherche s'inscrit dans cette structuration.

On relève la pression forte qui repose sur les encadrants pour construire des projets de thèses SHS réalisables sur trois ans. Ce format de recherche n'est pas réaliste pour une partie des recherches en SHS et des financements plus longs seraient nécessaires si les tutelles s'autorisaient à le mettre en place.

*3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

L'organisation de l'unité tend vers la parité, mais l'obtention de celle-ci est aussi le résultat des recrutements et des nouvelles demandes d'affectation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs. La direction, ainsi qu'un agent référent au sein du labo, sont formés aux RPS et à la QVT.

Des suivis individuels réguliers servent à l'amélioration de la trajectoire de carrière des personnels d'appui à la recherche. Ces personnels ont d'ailleurs souligné la grande capacité d'écoute de leur direction et sa disponibilité permanente pour les aider à mener au mieux leur tâche au sein de la structure.

L'UMR est membre du collectif labo1Point5 et la question du Bilan gaz à effet de serre (BGES) est prise en main par la communauté.

Les doctorants bénéficient de l'environnement financier mis à disposition au même titre que les chercheurs. Ils sont accompagnés de parrains et de marraines qui ont la charge de les guider dans leur développement de carrière post-thèse.

La mise en place de bases de données accessibles indique une recherche impactante en termes de conservation, de diffusion et de prévention.

## Points faibles et risques liés au contexte

La division de l'équipe entre plusieurs bâtiments semble jouer un rôle dans la dynamique collective et en particulier sur les doctorants qui éprouvent le besoin d'un lieu de rassemblement tel que la bibliothèque. Leur méconnaissance de l'organisation scientifique de l'UMR en axes contribue probablement à leur sentiment d'isolement.

Une pression sur les bureaux est soulignée notamment avec le retour de chercheurs expatriés et les nouveaux entrants présents et à venir.

Une pression sur le service de gestion nécessite une aide en RH au service concerné, afin que l'UMR puisse continuer sa politique scientifique.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité a mis en œuvre une stratégie efficace d'attractivité, allant de la recherche de financements à la multiplication de partenariats et de projets communs avec des chercheurs venant d'autres unités et d'autres organismes. L'obtention de nombreux financements nationaux et européens atteste un dynamisme et une notoriété grandissante de l'unité. Différents réseaux alimentent ses axes de recherches et les projets qu'elle porte, ce qui lui permet, aujourd'hui, de fédérer des chercheurs venus de différents horizons. De nouveaux titulaires ont aussi rejoint l'UMR durant la dernière période d'exercice.

*1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*

*2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*

*3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*

*4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Depuis 2019, le conseil d'unité considère que les demandes en termes d'appui financier et/ou de mobilités des nouveaux recrutés et des jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) sont prioritaires.

Le rayonnement scientifique de l'unité se fonde sur la capacité de ses chercheurs à co-construire des projets avec leurs partenaires, en mobilisant les outils de structuration et de financement de la recherche en France et en Europe.

Plusieurs membres de l'unité participent à des instances européennes et/ou internationales de la recherche. L'obtention de nombreux financements nationaux et européens atteste une stratégie payante et une notoriété grandissante de l'UMR. L'unité a réussi à fédérer des chercheurs venus de différents horizons autour de ses axes de recherches et des projets qu'elle porte grâce à différents réseaux. L'unité a dans ce cadre mis en place un statut de chercheur associé. Cette politique d'ouverture contribue à la construction d'un espace européen de recherche.

L'unité propose une politique d'accueil des chercheurs associés particulièrement pertinente, reposant sur un mécanisme conventionnel et de parrainage. Le modèle d'accueil des chercheurs associés répond à une logique d'intégration parfaitement justifiée et pleinement maîtrisée. À cet égard, la mécanique d'accompagnement ou encore la logique de discussion des prolongations des conventions sont pleinement pertinentes et se justifient notamment au regard de l'activité internationale de l'unité.

De manière plus générale, PALOC a considérablement développé son attractivité ces dernières années : pas moins de quinze candidats à l'IRD demandent, en 2023, d'intégrer PALOC en premier choix en cas de réussite au concours ; la même année, l'équipe a déposé onze dossiers de postdoctorat à l'IRD. Chaque année, la direction anticipe l'augmentation des effectifs en adaptant sa demande budgétaire et en développant sa réflexion sur les bureaux partagés.

Au cours de la période 2017-2022, l'unité a accueilli une gestionnaire et trois chercheurs MNHN (anthropologie, droit, muséologie) et trois chercheurs IRD (anthropologie), dont un chercheur en situation de handicap. Les doctorants et postdoctorants sont nombreux à PALOC (29 en 2022).

Un livret d'accueil est remis à tous les nouveaux membres de l'unité et une journée d'intégration est organisée par les tutelles. L'unité veille aux conditions d'installation des nouveaux recrutés et leur propose de présenter leurs recherches dans les Cafés PALOC (qui ont lieu en moyenne tous les mois). La direction et la référente « hygiène et sécurité » accompagnent les personnels dans leur intégration, notamment en faisant des points réguliers sur le déroulé de leurs activités et leurs conditions de travail. À cette fin, le règlement intérieur a été entièrement revu et mis à jour en 2020. Cette politique contribue à l'attractivité de PALOC. L'atteste l'accueil d'un nouveau membre, muséologue à Sorbonne Université, à PALOC en 2022.

Depuis 2019, le conseil d'unité considère que les demandes en termes d'appui financier et/ou de mobilités des nouveaux recrutés et des jeunes chercheurs (doctorants et postdoctorants) sont prioritaires.

Sur la période, l'unité est impliquée dans sept projets ANR (Govenpro, Popei-coll, Mandu, Pastodiv, Latinsect, Tapioca, Foodherit) et porte directement cinq d'entre eux.

En plus de ces projets, les chercheurs de l'unité s'appuient sur un vaste réseau international de chercheurs associés qui sont actuellement une quarantaine. La capacité de l'unité à remporter des appels à projets compétitifs est visible dans la part des ressources propres qui représente 70 % du financement total de PALOC. Ce succès de l'UMR est aussi dû au fait qu'elle bénéficie des services d'appui de l'IRD et du MNHN pour les réponses aux appels à projets. Le nombre de doctorants financés sur projet est en hausse : il est passé de 17 en 2017 à 19 en 2022. Cette augmentation est liée au nombre de projets sur fonds propres. Sur la période, il est notable que plus de la moitié des contrats doctoraux ont été ou sont principalement financés par des fonds étrangers, des collectivités territoriales ou par la Commission européenne.

Les postdoctorants, quant à eux, sont principalement financés par des projets nationaux ou internationaux comme, par exemple, l'ANR JCJC Pastodiv (2019-2023).

L'espace et les outils de travail de l'unité contribuent aussi à son attractivité. Ainsi, doctorants et postdoctorants disposent d'un espace de travail dans des bureaux partagés, ils bénéficient d'un prêt de matériel informatique et ils peuvent demander des appuis financiers exceptionnels considérés comme prioritaires par le conseil d'unité. Chercheurs, doctorants et postdoctorants ont à leur disposition la logistique de PALOC.

Après la pandémie, la direction a proposé au conseil d'unité que l'enveloppe récurrente annuelle des doctorants soit augmentée. De 750 € en 2017, elle est passée à 1 500 € en 2021 et à 1 750 € en 2022 (les doctorants en codirection ou en cotutelle touchent la moitié du montant de l'enveloppe). Bien sûr, cette enveloppe s'ajoute aux contrats doctoraux.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'attractivité du laboratoire tirerait bénéfice de l'instauration de la standardisation des statuts et de l'égalité des conditions de travail pour tous les collaborateurs, qu'ils soient du Sud ou du Nord. Le comité a aussi recueilli des informations sur la difficulté à faire reconnaître les associés du Sud et la spécificité de leurs travaux.

De l'avis général, les délais pour les remboursements des frais sont trop longs, ce qui a pour effet de décourager l'ensemble des personnels impliqués dans la recherche, mais avec un impact encore plus fort sur les collègues étrangers.

PALOC est une unité très efficace pour décrocher des financements de recherche, mais les moyens en personnel ne semblent pas suffisants pour une bonne gestion de ces fonds. Un des problèmes que la visite a révélés est que l'absence ponctuelle d'un des personnels d'appui à la recherche peut partiellement bloquer le fonctionnement de l'unité, car, les outils de gestion n'étant pas standardisés entre les tutelles, les personnels d'appui à la recherche ne sont formés qu'à l'outil mis en place par leur tutelle. Une standardisation des outils serait la solution la plus simple ; une formation de l'ensemble des personnels d'appui à la recherche à tous les outils pourrait également résoudre ce problème.

Les doctorants travaillent globalement dans de bonnes conditions ; cependant, une amélioration est encore raisonnablement possible en les intégrant mieux aux activités de réflexion et de recherche de l'unité. En effet, les doctorants ont le sentiment de ne pas avoir été associés à la réflexion sur les axes et déclarent ne pas savoir à quel(s) axe(s) se rattachent leur travail de thèse. Par ailleurs, l'attribution d'une salle des doctorants, qui n'existe pas pour le moment, favoriserait la vie scientifique et les échanges entre les doctorants, qui regrettent qu'il n'existe pas de réelle dynamique collective entre doctorants. Enfin, la prise en charge des doctorants étrangers pourrait être améliorée en leur fournissant d'emblée les informations relatives à leur statut particulier. Les doctorants concernés disent que ces informations sont dispensées sur demande au laboratoire et à l'École Doctorale mais une brochure ou une page dédiée sur le site de l'unité épargnerait à ces étudiants une période de flottement anxiogène.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'unité est interdisciplinaire, engagée dans des enjeux sociaux et environnementaux critiques, et tournée vers l'international. Elle est centrée sur les relations entre nature et sociétés, l'ethnobotanique, la génétique, l'économie, l'anthropologie, ou encore le droit environnemental. S'appuyant sur des méthodologies innovantes, les publications sont significatives et elles contribuent à la reconnaissance internationale de l'équipe. Le PALOC est engagé dans la science ouverte, dans les partenariats équitables et dans la recherche éthique et collaborative.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

## Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'autoévaluation donne un aperçu détaillé de la production scientifique du PALOC.

L'équipe de PALOC démontre un engagement fort envers une approche interdisciplinaire, comme en témoigne l'ouvrage *La nature en partage*. En analysant le protocole de Nagoya, les auteurs et autrices ont identifié les décalages entre les réglementations internationales et les réalités sur le terrain, soulignant les faiblesses des approches commerciales de la biodiversité. De même, la recherche sur les dynamiques sociales, particulièrement par l'analyse des réseaux sociaux dans les communautés rurales, met en évidence la complexité des interactions humaines dans la gestion des ressources.

PALOC excelle dans sa stratégie de diffusion des connaissances. Le remplacement de la newsletter traditionnelle par un site web mis à jour et la coordination avec les services de l'IRD et du MNHN témoignent d'une approche moderne et intégrée dont le résultat est tout à fait réussi. Les ateliers, les Cafés PALOC et

L'implication dans les Communautés de Savoirs (CoSav de l'IRD) renforcent la communication interne et externe.

Le laboratoire prend des mesures exhaustives pour assurer le respect de la vie humaine et animale dans ses recherches. L'adhésion au Protocole de Nagoya et les méthodes de consentement éclairé montrent un souci éthique profond.

PALOC s'impose comme un acteur clé dans la recherche environnementale interdisciplinaire. Ses forces résident dans son approche intégrative, ses stratégies de diffusion innovantes et son engagement éthique. Cependant, pour renforcer davantage sa position, il pourrait examiner les moyens d'approfondir ses études interdisciplinaires, d'élargir les plateformes de dialogue académique et de trouver un équilibre entre la protection de la confidentialité et la disponibilité des données pour la communauté de recherche élargie.

#### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Il semble que les stratégies de diffusion et de traçabilité des données pourraient encore être améliorées par l'utilisation de technologies plus interactives ou des forums ouverts pour encourager des discussions et une collaboration interdisciplinaire plus larges.

En ce qui concerne l'éthique et le respect de la vie humaine et animale, les procédures strictes de confidentialité et de suppression des données, bien qu'essentielles pour la protection de la vie privée, pourraient poser des défis pour les futures revues systématiques ou les méta-analyses, où l'accès aux données brutes peut être crucial.

### DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

#### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

PALOC a de nombreuses interactions avec le monde non académique au Vietnam (construction transdisciplinaire de projet) ou encore au Brésil (système agricole traditionnel inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO). La valorisation de produits locaux en Guyane constitue la principale réalisation de PALOC dans le domaine des produits à destination du monde socio-économique. L'unité partage ses connaissances avec le grand public en France (expositions, émissions radiophoniques) et à l'international (exposition au Burkina Faso, pièces de théâtre au Mexique, discussions publiques au Maroc).

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les interactions avec le monde non académique constituent sans nul doute un point fort de l'unité PALOC : approche transdisciplinaire dans de nombreux projets internationaux (exemple du Vietnam, projet GEMMES), présentation d'un projet à la 77<sup>e</sup> assemblée des Nations Unies, ou encore participation des chercheurs de PALOC à de nombreuses structures nationales et internationales – présidence de l'Office français pour la biodiversité, participation à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et à The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES).

Si les produits à destination du monde socio-économique ne sont que peu développés, cela ne semble pas tout à fait anormal pour une unité majoritairement orientée en SHS. La mise à disposition de bases de données géoréférencées de grande envergure est cependant une restitution stratégique pour aider à un aménagement du territoire raisonné quant à la préservation du patrimoine culturel par les communautés locales. Il est à remarquer que le champ « Écologie » de PALOC a tout de même contribué à développer la valorisation socio-économique d'une huile réalisée localement en Guyane à travers le projet Oyanacarapa. Cette initiative ainsi que l'ANR Latinsect indiquent une forte inclinaison vers la valorisation des connaissances et des compétences locales, tout en embrassant des problématiques globales telles que la sécurité alimentaire.

Enfin, des efforts de diffusion des connaissances, comme les expositions (Musée de la Musique de Ouagadougou, 2020 ; Musée des Confluences à Lyon, 2020-2021) et les colloques, témoignent de liens continus et constructifs avec le secteur culturel, assurent une interface où science et société peuvent dialoguer et collaborer. Le partage des connaissances avec le grand public et la participation aux débats de société sont très marqués : expositions photographiques en France et au Burkina Faso, participation à l'adaptation de la communication au Mexique vis-à-vis des populations vulnérables et marginalisées, discussion avec les acteurs publics du littoral au Maroc, Université populaire et pièces de théâtre au Mexique, qui ont d'ailleurs essaimé puisque ces pièces ont été reprises ensuite en France (Avignon, Paris et Lille). Par ailleurs, les forums de discussions grand public du MNHN constituent également un espace de diffusion du savoir pour les chercheurs de PALOC.

Le site internet du PALOC se distingue par sa conception remarquable, servant de vitrine efficace pour mettre en avant les travaux de l'équipe. Cet outil numérique joue un rôle crucial dans la valorisation et dans la communication des recherches, facilitant ainsi le dialogue entre les scientifiques et le public.

Enfin, il convient de souligner l'engagement de PALOC dans l'écoresponsabilité comme axe d'articulation entre la recherche et l'enseignement.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les points faibles de l'inscription de PALOC dans la société ne sont pas nombreux et concernent plutôt une organisation « structurelle » qu'une évaluation quantitative des interactions. Tout d'abord, il semble que la majorité des interventions vers le grand public se base sur des projets réalisés à l'étranger, et soit donc orientée vers les populations locales, ce qui est tout à fait logique. Si la pratique de la transdisciplinarité semble tout à fait partagée en Asie, en Amérique et en Afrique, celle de la restitution aux populations reste « malléable », et les méthodologies employées pour ces restitutions sont vagues. Une harmonisation de ces méthodes de restitution, de l'organisation des débats publics permettrait, comme pour la transdisciplinarité, d'homogénéiser l'approche PALOC et de la rendre plus visible.

Par ailleurs, deuxième point de vigilance, il nous semble important qu'avec un effectif de 34 permanents, le rôle des doctorants (mais c'est déjà un peu le cas) et surtout celui des chercheurs associés (probablement étrangers en majorité) soit mis en avant lors de ces diffusions des savoirs. En effet, ce serait également mettre en évidence les interactions permanentes (et elles le sont à l'IRD) entre les chercheurs du Nord et les chercheurs du Sud. Ici, peu de textes portent sur ces interventions locales faites par des chercheurs locaux (voir le portfolio).

Enfin, en dépit de certaines coopérations fructueuses (comme par exemple le contrat Cifre), une implication plus systématique et stratégique avec le secteur privé pourrait potentiellement augmenter l'impact et la portée des recherches entreprises au sein de l'équipe.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Entre 2001 et 2019, les recherches de PALOC « Patrimoines locaux, Environnement et Globalisation » ont porté sur les dynamiques environnementales, sociales, culturelles et politiques associées à la patrimonialisation dans les pays du Sud et, dans une moindre mesure, du Nord. Sur le plan théorique, l'ambition était de s'interroger sur la nature des patrimoines et sur la valeur heuristique du concept pour analyser les dynamiques socio-environnementales à l'œuvre dans les sociétés contemporaines et passées. Son ambition était de porter des problématiques innovantes, d'associer recherche et valorisation et d'insérer davantage les questions patrimoniales dans les problématiques sociétales.

L'UMR était structurée en axes permettant de documenter ces différentes ambitions : « territoires et stratégies », « diversité biologique et diversité culturelle », « mises en scène des patrimoines » entre 2009 et 2017 ; et « émergences, appropriations et usages des patrimoines », « sociétés globalisées et environnement », « savoirs, collections et circulations » entre 2017 et 2022. Les recherches ont toujours été menées sur plusieurs continents et auprès de populations locales ou de groupes à insertions diverses dans les économies marchandes, sur les politiques publiques ou encore dans les milieux écologiques les plus variés.

En ce qui concerne la période 2017-2023, la vie du laboratoire se déroule en deux phases, aussi bien à l'échelle organisationnelle que dans la stratégie scientifique du laboratoire.

Jusqu'en 2019, l'unité était construite autour de trois axes scientifiques : « Émergences, appropriations et usages des patrimoines » ; « Sociétés globalisées et environnement » ; et « Savoirs, collections et circulations ». L'axe transversal s'attachait à promouvoir des activités collectives d'animation (ateliers, séminaires, ateliers de lecture), de formation et d'encadrement (école d'été, stages de Master 1 et 2, appui aux recherches des doctorants).

À partir de la fin 2019, l'unité a débuté son processus de renouvellement en thèmes partagés visant à faire réfléchir les chercheurs autour d'une structuration problématisée élaborée collectivement suite à un intense travail de réflexion (2020-2022). Le choix a été fait de mettre en œuvre un nouveau mode d'organisation et de fonctionnement et d'accompagner la construction collective d'un nouveau projet scientifique. Pour ce faire, elle a procédé à plusieurs changements importants à différents niveaux : une direction en binôme s'appuyant sur des référents ; un conseil d'unité non plus seulement consultatif mais participatif et impliqué ; la communication régulière sur un mode hybride et l'organisation et l'animation d'activités de réflexion, de construction et de planification sur un mode collectif et participatif.

La direction de l'unité met en avant les recommandations émises par le précédent comité Hcéres dans l'évolution de sa structuration, de son organisation scientifique, et de sa dynamique collective.

Dans la projection des cinq prochaines années de la vie du laboratoire, PALOC est nommée UMR 208 dans l'attente de la validation par l'équipe de son nouvel acronyme. Elle se présente comme une unité mixte de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, avec une ouverture aux sciences naturalistes. Elle sera placée sous la triple tutelle de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le projet scientifique de l'unité prévoit d'examiner les défis de l'habitabilité et les réponses qu'y apportent les collectifs humains. Les trajectoires des sociétés et autres existant sur le temps long, qui sont au cœur du projet, se déclinent selon trois thèmes partagés : « Mondes vécus », « Mémoires et futurs possibles » et « Asymétries et pluralité des savoirs ». Une attention particulière est portée aux lectures des limites planétaires à plusieurs échelles. Elles s'expriment à travers les pratiques culturelles, les formes d'organisation sociale et les dynamiques territoriales qui affectent la biodiversité, les représentations, les traces ou encore les discours idéologiques et les controverses.

La notion de « Mondes vécus » fait référence à un univers déjà là : structuré par des données sensorielles et des significations, mais également en devenir. Il s'agit, en somme, d'un couplage entre l'organisme et son environnement. Il induit un questionnement, voire un dépassement, des dualités sujet/objet, humain/animal, nature/culture, corps/esprit. Quel que soit le sujet/l'organisme, humain ou non, il suppose une pluralité de perspectives, sensibilités, normes et pratiques.

Le thème « Mémoires et futurs possibles » a pour objet l'histoire des trajectoires des socio-écosystèmes ou l'historicité des collectifs humains-autres existants : ce qui est transmis du passé, explicitement ou non, et/ou réinventé et projeté vers des futurs possibles, dans un contexte de limites planétaires, de crises environnementales et de tensions socio-politiques. Ces futurs possibles sont différemment imaginés, désirés, négociés, mis en œuvre et administrés selon les acteurs et leurs relations de pouvoir.

Le thème « Asymétries et pluralité des savoirs » entend « savoirs » comme un ensemble de connaissances reconnues par un ou plusieurs groupes sociaux, plus ou moins formalisées, incarnées et matérialisées, acquises selon différentes modalités d'expérience, d'apprentissage et de transmission individuelles ou collectives. Ils ont une dimension intrinsèquement dynamique et politique, cette dernière s'exprimant dans le cadre d'interactions entre acteurs et régimes de savoirs différenciés. Ce thème partagé envisage de traiter de la constitution, de la hiérarchisation, et des trajectoires enchevêtrées – pas nécessairement convergentes – des régimes de savoirs. Il propose de restituer la production de l'ignorance et/ou le problème de l'invisibilité dans leurs dimensions intentionnelles et non intentionnelles, depuis l'étude des dispositifs cognitifs aux nouvelles technologies de l'information.

Le comité est convaincu par la pertinence de l'évolution du projet scientifique et le considère comme bien construit et très prometteur.

PALOC porte par ailleurs une attention particulière aux disciplines comme l'archéologie, la géographie et le droit. La future direction se dit disposée à continuer, en lien avec les instances de recrutement, à les soutenir et à les promouvoir.

La stratégie partenariale avec le monde académique et le monde socio-économique et culturel donne des garanties d'efficacité. L'intégration à la stratégie de l'IRD s'opère principalement par sa contribution à plusieurs CoSav. Conçues comme des arènes de discussion, elles réunissent chercheurs et partenaires de l'IRD autour de grands défis sociétaux (Systèmes alimentaires durables, Terres et sols, Biodiversité). Plusieurs membres rattachés à ces CoSav contribuent à la visibilité de PALOC sur ces discussions au sein de l'IRD.

L'UMR bénéficie également de la stratégie globale d'intégration mise en œuvre par le MNHN, que ce soit par l'intermédiaire de l'enseignement et de la formation, ou encore des événements comme les expositions et les projections-dégustations. Le partenariat avec le monde socio-économique et culturel passe principalement par des binômes « art/science » organisés et financés par l'IRD à partir d'un projet scientifique.

PALOC considère que sont prioritaires le développement et le renforcement de l'impact des projets et de leur production scientifique auprès des décideurs, notamment dans les pays du Sud.

Le nouveau projet scientifique mobilise ses chercheurs d'une façon sensiblement différente du précédent. Désormais, les chercheurs se rattachent à un thème partagé, même si chacun peut contribuer aux deux autres selon les priorités de ses recherches.

Enfin, PALOC est engagé dans une démarche confiante et constructive entre la science et la société, et il s'inscrit pleinement dans le Plan national initié en 2018 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en faveur de la science ouverte.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

La division de l'équipe entre plusieurs bâtiments semble avoir des répercussions sur la dynamique collective et en particulier sur les doctorants qui éprouvent le besoin d'un lieu de rassemblement tel que la bibliothèque. Leur méconnaissance de l'organisation scientifique de l'UMR en axes contribue probablement à leur sentiment d'isolement.

Il serait utile de remédier à cette situation où les doctorants n'identifient pas la structuration de la recherche au sein de l'UMR avec les axes, le rôle de ces axes, les réunions d'axe et le collectif qui contribue à ces axes.

Vu l'importance de la bibliothèque pour la vie de la collectivité, un personnel dédié serait pertinent si les tutelles en donnent les moyens.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Les doctorants travaillent globalement dans de bonnes conditions ; cependant, une amélioration est encore raisonnablement possible en les intégrant mieux aux activités de réflexion et de recherche de l'unité. En effet, les doctorants ont le sentiment de ne pas avoir été associés à la réflexion sur les axes et déclarent ne pas savoir à quel(s) axe(s) se rattachent leur travail de thèse. Par ailleurs, l'attribution d'une salle des doctorants, qui n'existe pas pour le moment, favoriserait la vie scientifique et les échanges entre les doctorants. Enfin, la prise en charge des doctorants étrangers pourrait être améliorée en leur fournissant d'emblée les informations relatives à leur statut particulier. Les doctorants concernés disent que ces informations sont dispensées sur demande au laboratoire et à l'École Doctorale, mais une brochure ou une page dédiée sur le site de l'unité épargnerait à ces étudiants une période de flottement très anxiogène.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

PALOC est un acteur clé dans la recherche environnementale interdisciplinaire. L'unité pourrait cependant renforcer sa position en examinant les moyens d'approfondir ses études interdisciplinaires, en élargissant les plateformes de dialogue académique et en trouvant un équilibre entre la protection de la confidentialité et la disponibilité des données pour la communauté de recherche élargie.

Il semble que les stratégies de diffusion et de traçabilité des données pourraient encore être améliorées par l'utilisation de technologies plus interactives ou des forums ouverts pour encourager des discussions et une collaboration interdisciplinaire plus larges.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Une approche homogénéisée et cadrée méthodologiquement de la pratique de « Restitution des résultats aux populations locales » pourrait permettre de rendre l'apport du laboratoire plus visible dans ce domaine, ce qui est important à la fois pour les institutions de recherche, les acteurs de la vie publique et les populations locales. Par ailleurs, le fait de davantage mettre en lumière le rôle des chercheurs étrangers et des doctorants dans cette pratique, ainsi que dans la diffusion du savoir scientifique à destination du grand public, permettrait aussi d'appuyer les interactions permanentes, dans le laboratoire, entre les chercheurs du Nord et les chercheurs du Sud.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 10 novembre 2023 à 08h30

**Fin :** 10 novembre 2023 à 18h00

**Entretiens réalisés : en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

- 08h30-09h00 : **Réunion en huis clos** du comité d'experts, lien connexion Hcéres
- 09h00-09h15 : Vérification du fonctionnement technique des dispositifs fournis par le MNHN
- 09h15-09h45 : **Entretien à huis clos** avec la direction de l'unité, lien connexion MNHN
- 09h45-11h15 : **Réunion plénière** en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants ainsi que des représentants de partenaires privilégiés de l'unité (institutions culturelles, artistiques...), lien de connexion MNHN
- 09h45-10h25 : Exposé liminaire par l'unité (bilan, éléments nouveaux, trajectoire de l'unité, dimension prospective).
- 10h25-11h15 : Discussion à partir des questions du comité.
- 11h15-11h30 : Pause
- 11h30-12h00 : **Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles**, lien connexion MNHN
- 12h00-13h30 : Pause déjeuner
- 13h30-14h00 : **Entretien à huis clos avec les enseignants-chercheurs et les chercheurs statutaires** (en l'absence de la direction et des responsables d'axes), lien de connexion MNHN
- 14h00-14h30 : **Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche**, lien connexion MNHN
- 14h30-15h00 : **Entretien à huis clos avec les doctorants**, lien connexion MNHN
- 15h00-15h30 : Pause
- 15h30-16h00 : **Entretien à huis clos avec la direction de l'unité** (bilan de la journée, dernières questions), lien connexion MNHN
- 16h15-18h00 **Réunion à huis clos du comité d'experts** en présence du conseiller scientifique, lien connexion Hcéres

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



## MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

### Direction de la Recherche

Direction Générale Déléguée à la Recherche, l'Expertise, la Valorisation et l'Enseignement-formation  
(DGD REVE)

57 rue Cuvier - CP 17 - 75231 Paris Cedex 05

Tél. : 33 1 40 79 31 83 - E-mail : cecile.bernard@mnhn.fr

**UNITE** : PALOC – Patrimoines locaux, Environnement et Globalisation

#### **SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :**

MNHN - Muséum national d'histoire naturelle

IRD - Institut de recherche pour le développement

#### **Réponse générale de la tutelle Muséum au rapport d'évaluation :**

D2025-EV-0753494R-DER-ER-ER-PUR250024312-SHS6-PALOC-RT

Le Muséum national d'Histoire naturelle tient à remercier le comité d'évaluation HCERES de l'UMR 208 MNHN-IRD PALOC qui, grâce à un travail approfondi, a mis en avant les grandes qualités de cette unité. Celles-ci sont liées à son fort dynamisme reconnu aux niveaux national et international, visible tant en nombre de projets financés, que des publications de qualité et ouvertes. La collégialité et la codécision au sein de cette unité ont été soulignées par le HCERES, elles témoignent de la bonne intégration des chercheur(e)s et enseignant(e)s-chercheur(euse)s au sein de l'UMR. Enfin l'attractivité est indéniable et le Muséum se réjouit de l'arrivée de nouveaux personnels ainsi que du CNRS comme tutelle de l'UMR.

Concernant la pression sur les locaux, le Muséum est attentif à ces questions pour l'ensemble des unités et des solutions sont envisagées. Un déménagement vers un autre bâtiment permettrait de concentrer les chercheurs et de créer une salle dédiée aux doctorants.

Concernant les personnels de gestion, le problème est bien identifié et dépasse le seul cadre du Muséum, il concerne l'ensemble des universités et organismes de recherche. Dans ce contexte, l'établissement s'est engagé dans la simplification des procédures, notamment dans le cadre de la réorganisation de la chaîne financière, et dans le renforcement de la gestion administrative et financière du département Homme et Environnement, en appui aux UMR.

Concernant les budgets récurrents, le Muséum s'est engagé dans un rattrapage de ceux-ci pour les UMR les moins bien dotées dont PALOC faisait partie. Ce rattrapage devrait arriver à son terme en 2025. Il faut aussi noter un soutien fort dans le cadre des appels à projet du département et de la DGD-REVE qui permet à l'interdisciplinarité de se construire et se déployer.

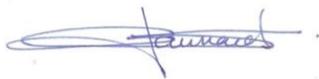
Concernant les postes d'enseignant(e)s-chercheur(euse)s, le nombre de postes obtenus lors du dernier quinquennal est en moyenne de deux, pour les UMR du département Homme et Environnement. La taille, le dynamisme, la réflexion menée au sein de l'unité sur son positionnement devraient amener à proposer des profils en meilleure adéquation avec la stratégie scientifique du Muséum pour de futurs recrutements enseignant(e)s-chercheur(euse)s.

Concernant l'implication des doctorants dans les réflexions scientifiques de l'UMR, il est prévu dans le nouveau projet collectif de PALOC de renforcer l'animation scientifique autour de thèmes partagés grâce à trois nouveaux outils d'animation : le séminaire général, les ateliers ponctuels, les rencontres informelles (PALOC-ID). Côté doctorant(e)s, un séminaire mensuel a été mis en place depuis le mois de janvier 2024. Les doctorant(e)s ont souhaité qu'un(e) chercheur(euse) senior vienne à chaque fois commenter et discuter avec les intervenants, ce qui montre leur investissement dans le nouveau projet scientifique.

Concernant l'accueil des doctorant(e)s et collègues étrangers : une déclinaison du guide du nouvel arrivant (déjà existant), adapté aux chercheur(euse)s Sud, est envisagé, ainsi que, en collaboration avec les services centraux de l'IRD gérant les bourses ARTS, une sensibilisation des encadrant(e)s aux démarches d'accueil spécifiques aux doctorant(e)s du Sud.

Concernant la gestion et l'ouverture des données, une stratégie est engagée au Muséum sur la gouvernance des données. Celles provenant des sciences humaines et sociales sont totalement intégrées dans le projet.

C. Bernard  
Directrice de la Recherche, DGD-REVE



**Mission Evaluation et programmation  
De la Recherche**

Marseille, le 12/02/2024

**A l'attention de la Direction du Département  
Evaluation de la Recherche  
Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur  
2 rue Albert Einstein 75013 Paris**

*N/Réf. : 2024-MEPR-MMD-001*

**Objet : Observations sur le rapport d'évaluation -DER-PUR250024312 - Patrimoine locaux, Environnement et Globalisation**

L'IRD porte à votre connaissance une remarque de portée générale, et une demande de correction concernant le pré-rapport d'évaluation de l'unité « Patrimoine locaux, Environnement et Globalisation » que vous nous avez adressé le 19 janvier dernier.

La remarque de portée générale est :

Il est indiqué P. 8 : « 2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise. Points forts et possibilités liées au contexte

« Le budget est largement en hausse depuis 2017 grâce à la tutelle MNHN, alors que la dotation de l'IRD est sensiblement en baisse. »

Nous tenons à mentionner que, si ceci est vrai pour la seule dotation récurrente de l'unité (largement lié aux départs à la retraite de nombreux chercheurs IRD), cette analyse ne prend pas en compte les financements de projections Sud (expatriations, missions longue durée, mobilités Sud-Nord et dispositifs partenariaux). Pour en donner une échelle, ils s'élèvent, en 2024 à 254 000 €. Il nous semble essentiel de tenir compte de cette forme de soutien qu'accorde l'IRD, essentiel et conséquent.

Nous demandons également une correction :

Page 3 : Merci d'ajouter Estienne Rodary, Directeur département SOC, dans les Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité de recherche.

Nous faisons également observer que le représentant du CNRS avait été invité comme future tutelle et qu'il n'est pas mentionné non plus.

En vous souhaitant bonne réception, avec nos plus cordiales salutations,



Copies : Président du MNHN  
Directeur Délégué à la Science IRD  
Direction du département Société et Mondialisation IRD  
Service de l'évaluation HCERES du MNHN

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

 [@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)